



ART URBAIN **INDOOR**



PATINOIRE ÎLE LACROIX
GALERIE SUD DE LA PISTE OLYMPIQUE

**APPEL À PROJET
À DIMENSION PARTICIPATIVE**

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE - ROUEN

L'appel à candidature artistique est dédié spécifiquement aux plafonds, piliers, murs en extrémités et murs latéraux de la galerie sud de la piste olympique de la patinoire de l'Île Lacroix.



métropole
ROUENORMANDIE

1. CONTEXTE

Havre des guinguettes au XIX^e siècle et tête de pont du port fluvial depuis dix siècles, L'île Lacroix est une île située sur la Seine, à l'est de Rouen. La dernière avant la mer.

On y trouve notamment des immeubles d'habitation, de petits commerces ainsi que le Centre sportif Guy Boissière composé de la piscine et de la patinoire, objet de l'appel à projet. L'extrémité aval de l'île est reliée aux deux rives par le pont Corneille.

Plus en amont, le pont Mathilde et le viaduc d'Eauplet passent au-dessus de l'île, à proximité du centre sportif Guy Boissière. De l'île Lacroix, on peut voir l'église Saint-Paul située sur Rouen et la côte Sainte-Catherine, belvédère situé sur Bonsecours réputé pour sa vue sur la Vallée de Seine.

La pointe amont de l'île (à l'extrémité Est) offre une grande pelouse et une belle vue sur la basilique de Bonsecours et le monument Jeanne d'Arc à Bonsecours. L'île a une superficie de 0,243km² et compte environ 1300 habitants.

L'île Lacroix accueille également :

- un club de canoë-kayak, le Canoë club normand, où évolue l'athlète Sébastien Jouve, double champion du monde en 2010 ;
- un club d'aviron, le Club nautique et athlétique de Rouen existant depuis 1847 sur l'île ; c'est un des clubs les plus titrés de France.

Le centre sportif Guy Boissière comprend :

- une piscine composée de 3 bassins dont un bassin olympique extérieur ;
- **une patinoire de loisirs** accessible au grand public, aux écoles primaires et aux collèges de la Métropole et **une patinoire olympique** qui accueille les rencontres du Rouen Hockey Elite, club phare du hockey Français mais également les activités du Club de Hockey Amateur de Rouen, de l'ESPAR et du ROC, clubs de patinage Artistique ; soit près de 8 000 heures d'utilisation chaque année.

Avec une jauge de 2 747 places assises, la patinoire olympique de Rouen reçoit en complément des rencontres de hockey des Dragons de Rouen, des compétitions de patinage artistique telle que la French Cup annuelle, l'une des premières compétitions mondiales de patinage synchronisé qui rassemble plus de 700 athlètes internationaux.

Manifestations sportives

- Tous les ans, au mois de mai, ont lieu les 24 Heures motonautiques de Rouen autour de l'île.
- Matches de la Ligue Magnus de hockey sur glace.
- French Cup, compétition internationale de patinage synchronisé.
- Régate de Rouen en canoë-kayak autour de l'île.
- Championnat interrégional d'aviron en salle.

Les clubs de la patinoire olympique

- **RHE** (Rouen Hockey Elite – Les Dragons de Rouen) : club professionnel de hockey sur glace.
- **CHAR** (Club de Hockey Amateur de Rouen) : pratique amateur du hockey sur glace (enfants/adolescents/adultes).
- **ROC** (Rouen Olympic Club) : patinage artistique synchronisé, danse sur glace, curling et freestyle.
- **ESPAR** (Ecole Sportive de Patinage Artistique) : patinage artistique en loisir et compétition.

Dans le cadre de la rénovation et de l'agrandissement de la patinoire de l'Île Lacroix, la Métropole Rouen Normandie souhaite valoriser la tribune sud de la piste olympique nouvellement construite.



Cette tribune et sa galerie, visibles depuis l'ensemble des gradins, sont réservées à un usage VIP. Elle dispose de 126 sièges et 8 places PMR ainsi que d'un espace bar/buvette. Actuellement en béton brut, le plafond, les piliers ainsi que les murs à chaque extrémité de la galerie pourraient accueillir une fresque artistique destinée à les embellir et à s'intégrer à son environnement. C'est l'objet de cet appel à projet. **Vous trouverez ci-dessous, soulignées en rouge, les surfaces qui feront l'objet d'un traitement pictural :**



2. CAHIER DES CHARGES ARTISTIQUE

2.1 Les attendus de l'appel à projet

- La conception et l'élaboration d'une fresque dans la galerie sud de la piste olympique
- L'organisation et l'encadrement d'action(s) participative(s) intégrant la réalisation d'une partie de la surface de l'ouvrage.

2.2 La thématique

A développer dans le cadre de cet appel à projet est laissée au libre choix du candidat. Néanmoins la fresque devra s'intégrer à son environnement et prendre en compte le contexte dans lequel elle s'inscrit (Ile Lacroix / patinoire olympique)

2.3 Les critères de sélection

- Un projet en adéquation avec son environnement géographique, historique et social.
- La dimension esthétique de l'œuvre.
- Une/des proposition(s) incluant la possibilité de réaliser une partie de la surface de la galerie (hors travail en hauteur) dans le cadre d'ateliers participatifs, encadrés par l'artiste ou le collectif.
- La Métropole Rouen Normandie est notamment engagée dans une stratégie de transition écologique sur le territoire, et de l'égalité femme/homme Aussi, une attention particulière sera portée aux projets intégrant ces deux axes.

Il est envisagé de choisir un.e artiste, un duo d'artistes ou un collectif existant ou qui pourra être constitué pour l'occasion. Il faudra néanmoins identifier un.e référent.e qui sera interlocuteur.trice unique pour la Métropole.

Les différents projets reçus seront sélectionnés par les élu.e.s et les services de la Métropole Rouen Normandie (Direction de la Culture, des Bâtiments, des Sports, Participation et Citoyenneté), de la Ville de Rouen (Direction de la Culture) et des Président.e.s des 4 clubs. Le projet qui aura reçu la plus grande adhésion sera retenu.

3. MODALITÉS TECHNIQUES ET ARTISTIQUES

Galerie et murs attenants

Dimensions et superficie de la galerie :

- 300/320 m² environ + 120 m² de murs le long de la galerie (de couleur bordeaux)
- Longueur : 32 m.
- Hauteur sous galerie : 3,55 m / hauteur sous gradins : 4,44 m.

Le **coût artistique** comprenant la conception, la réalisation de l'œuvre, l'achat du matériel (peintures, aérosols, pinceaux, etc.) et la cession des droits à la Métropole Rouen Normandie est estimé à **11 500€** toutes taxes et toutes charges comprises (TTC et TCC).

La Métropole Rouen Normandie prendra en charge la location des matériels élévateurs, nacelles échelles et échafaudages nécessaires à la réalisation du projet.

4. CALENDRIER PRÉVISIONNEL

La réalisation de la fresque est prévue pour l'été 2021 (mi-juin / début juillet). Le calendrier définitif sera à préciser entre les artistes et la Métropole Rouen Normandie ; avec un impératif de fin de chantier pour le mois d'août, période de reprise des entraînements.

- **Jeudi 28 janvier** : possibilité de visiter la patinoire - Rdv devant l'entrée public à 12h. Confirmer votre venue par mail en précisant votre nom, prénom, nom du collectif le cas échéant et numéro de téléphone portable : **fanny.mobas-mangane@metropole-rouen-normandie.fr**
- **Lundi 29 mars** : retour des dossiers.
- **Lundi 12 avril** : consultation des projets et choix du projet retenu par le jury.
- **Mercredi 14 avril** : retour aux candidat.e.s de la décision du jury par mail.
- **Fin avril** : finalisation du projet entre l'équipe artistique et l'équipe Métropole. Rencontre technique pour définir ensemble :
 - La commande du matériel par les équipes de la Métropole. (*Nacelles et/ou échafaudage.*)
 - La période de réalisation de l'œuvre (à partir de la mi-juin).
 - La période de lancement de la communication sur les ateliers participatifs et appel à volontariat.
- À partir de mi-juin : période d'au moins un mois définie d'un commun accord entre les deux parties pour réalisation de l'œuvre.

5. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent envoyer un dossier **avant le lundi 29 mars 2021** à minuit par e-mail ou courrier à :

fanny.mobas-mangane@metropole-rouen-normandie.fr

Tél : 02 32 76 44 96

ou

Métropole Rouen Normandie - Direction de la culture

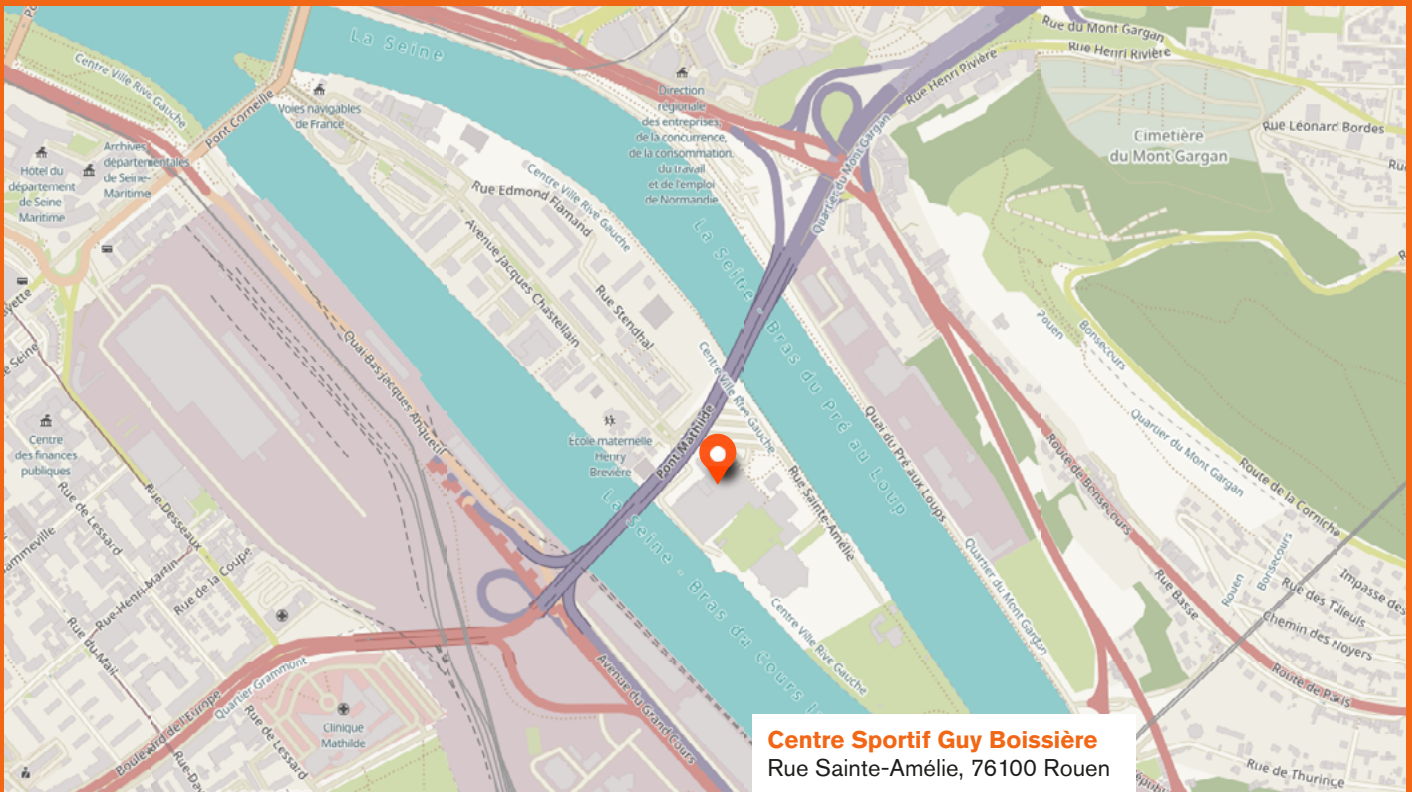
Le 108 – 108 allée François Mitterrand

CS 50589 – 76006 Rouen cedex

Ce dossier comprend :

- le descriptif de l'artiste ou du collectif et le cas échéant des exemples d'œuvres déjà réalisées,
- l'identification d'un.e interlocuteur.trice unique pour la Métropole,
- un statut professionnel pour chaque artiste ou alors une structure porteuse au titre du collectif pour les questions de facturation,
- une présentation du projet qui explique la démarche de /des artiste(s) autour de l'œuvre, la/les thématique(s) proposée(s), ... des visuels du projet,
- une/des propositions(s) d'ateliers participatifs intégrant la réalisation d'une partie de la surface de l'ouvrage. Y seront précisés le nombre de séances et leur déroulé, un calendrier prévisionnel, le public visé (habitant, supporters, sportifs, ...), le nombre de participants par atelier, la communication, ...

ACCÈS



Métropole Rouen Normandie
Janvier 2021